



## ARCHER CRESSOIS

Club de tir à l'arc agréé F.F.T.A.  
Siège Social : Carré Jean Moulin  
Rue Jean Moulin  
34920 LE CRÈS

# Concours qualificatifs TAE national et international 06 et 07 mai 2023

	Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche
<b>après-midi</b>			
Ouverture du greffe	13h00	8h00	13h00
Contrôle du matériel	13h30	8h30	13h30
Échauffement (3 volées d'échauffement)	13h45	8h45	13h45
Début des tirs	14h15	9h15	14h15
Fin des tirs	17h30	12h30	17h30
Vers 18h30 affichage des résultats.			

### Consignes diverses :

- Tenue blanche ou bien tenue de club recommandée
- Présentation de la licence avec photo ou bien d'une carte d'identité au greffe
- Merci aux personnes qui tirent en fauteuil roulant de le signaler lors de l'inscription
- Inscription par mail uniquement à [club@archercressois.fr](mailto:club@archercressois.fr) en précisant le choix de l'arme
- Date limite d'inscription : le 03 mai 2023
- En cas de double inscription, seule la 1ere compétition sera prise en compte pour le classement.

### Tarif des inscriptions :

- Adulte : 10 €, (18€ pour 2 inscriptions)
- Jeune : 8 € (15€ pour 2 inscriptions)

### Informations pratiques :

- Nous nous réservons le droit de refuser des inscriptions lorsque le nombre d'archers sera atteint

**Coordonnées :** **Stade Municipal Jacques Robert**  
**Rue des pointes,**  
**34920 Le Crès**

**Parking : à proximité et des Arènes,**  
**rue des pointes**  
**34920 Le Crès**

Arbitres : Gilles BEAUBRAS, JeanJacques BERDOU, Frédéric DESPLATS

N° affiliation FFTA : 2034085 – N° agrément « Jeunesse et Sports » : S-013-96

